

Section Sportive ATHLETISME



Présentation de la structure

La section sportive athlétisme au sein du Lycée Sévigné a été créée en 2008. Elle offre des conditions favorables à la poursuite d'un double projet exigeant : réussite de son projet scolaire (filiale générale) et réussite d'un projet sportif élaboré dans le temps.

Intégrée au cœur du projet de l'établissement, qui a été labellisé en 2012 "établissement d'accueil sport de haut niveau", elle est reconnue de manière spécifique par la Ligue de Bretagne(LBA) et soutenue, par des moyens financiers et humains, dans son fonctionnement.

Le Lycée Sévigné est de plus, depuis mai 2015, support du **Pôle Espoirs d'Athlétisme** en tant que Lycée partenaire.

Sa philosophie

La philosophie de notre section c'est de donner la possibilité à un jeune de vivre pleinement sa passion sans pénaliser la poursuite d'études de qualité qui restera quoi qu'il arrive et préciser durant les trois ans «la priorité et l'indiscutable»

Modalités de fonctionnement

Sur le plan sportif:

Un Encadrement sportif sous la responsabilité de:

M.DROGUET Alain: Professeurs d'EPS au lycée Sévigné, responsable de la section athlétisme du lycée, entraîneur du sprint et des haies au sein de la structure lycée « pôle espoir ».

M.BALESTON-ROBINEAU Jonathan: CTS de la ligue de Bretagne d'athlétisme. Directeur du Pôle Espoir, Entraîneur des épreuves combinées.

M. GALOPIN Antoine: CTS LBA , Entraîneur du demi fond.

Sur le plan scolaire:

- Un emploi du temps aménagé
- Un suivi scolaire
- La mise en place de cours de soutien
- Des contacts réguliers avec les équipes pédagogiques et les professeurs principaux concernés

Sur le plan médical:

Un suivi médical par:

- Le Dr Jacqueline JAN, médecin référent, médecin du sport (Unité de Recherche du CHR Pontchaillou et Clinique La Sagesse)
- Sylvain BLOYET , kinésithérapeute - Cesson Sévigné.
- Alexandre LEJEUNE, Psychologue
- Un suivi médical par le personnel médical du lycée et de l'internat.

Sur le plan hébergement:

- Une possibilité d'internat externalisé à Rennes.
En 2016-2017, les garçons sont hébergés au lycée Louis Guilloux Les filles au lycée Joliot Curie.
Le coût de l'hébergement est d'environ 1500 euros pour les internes et d'environ 450 euros pour les demi-pensionnaires.

A titre indicatif un emploi du temps prévisionnel :

Horaires	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
08h30-09h25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
09h25-10h20	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
10h35-11h30	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
11h30-12h25	Cours	Cours	Cours	Cours	Cours
12h50	Gainage 2nd- 1^{ere}			Athlé Terminales	Athlé 2nd-1^{ere}
13h50-14h45	Athlé Terminales	Cours	Entraînement sections		
14h45-15h40		Cours		Cours	Cours
15h50-16h45	Cours	Prépa Physique 2nd-1^{ere}			Cours
16h45-17h40	Cours Cours			Cours Cours	Cours
18h00- 19h30		Athlé Terminales		Entraînement sections	

Fiche d'informations sur les sections sportives du lycée Sévigné à Cesson-Sévigné

Critères de sélection

L'aspect scolaire

Le niveau requis doit permettre de réussir le projet scolaire et d'obtenir le baccalauréat.

Les élèves doivent être aptes à suivre une scolarité et un haut niveau d'entraînement par semaine.

Une attention particulière est portée aux observations concernant le comportement et l'investissement de l'élève.

Le chef d'établissement validera les candidatures.

L'aspect sportif

Les performances réalisées lors des diverses compétitions scolaires ou fédérales (vérifiables sur internet) suffisent pour apprécier les niveaux athlétiques.

Modalités de candidature

Demande sur dossier

Fiche de candidature à retirer auprès de:

**Section Sportive Athlétisme
Lycée Sévigné
BP. 91324
35513 Cesson-Sévigné cedex**

La fiche de candidature comporte l'avis du professeur d'EPS du collège et de l'entraîneur de club. Des pièces complémentaires sont à fournir:

- Une lettre de motivation manuscrite
- Les 3 bulletins de quatrième
- Les 2 bulletins de troisième

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en compte. Clôture des inscriptions le **22 AVRIL 2017**.

Il n'y a pas de sélection physique organisée par le lycée.

Il arrive que le jeune soit convoqué à un entretien un mercredi au mois de mai.

L'avis (« favorable », « en attente », « défavorable ») vous sera communiqué par voie postale.

Les élèves relevant du Pôle Espoir recevront un dossier de candidature complémentaire.

Orientation scolaire

Les demandes sont à formuler dans l'établissement d'origine dans le cadre des procédures ordinaires.

Elles imposent pour les élèves "hors-secteur" la formulation d'une demande de dérogation.

Voeux n°1 - Lycée Sévigné

Voeux n°2 - Votre lycée de secteur, au cas où l'admission en section serait rejetée



Contacts

M.DROGUET Alain : Professeur EPS Lycée Sévigné

Email: alain.droquet@orange.fr – Tél: 06 07 97 59 16

M.BALESTON-ROBINEAU Jonathan / CTS LBA / Directeur du Pôle Espoirs

Email : jonathan.baleston.robineau@gmail.com - Tél : 06 64 84 49 69

Lycée Sévigné: Tél: 02 99 83 52 52



Fiche d'informations sur les sections sportives du lycée Sévigné à Cesson-Sévigné